



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Municipalité de Blue Sea

Avis public

Donné à Blue Sea, ce 28^e jour du mois d'octobre 2020.

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, directrice générale adjointe, de la municipalité de Blue Sea, QUE :

Dans le contexte de la 2^e vague de la pandémie de COVID-19, le bureau municipal de Blue Sea sera fermé au public à compter du 2 novembre, et ce, pour une période indéterminée.

Vous êtes prié de prendre un rendez-vous avant de vous présenter au bureau municipal pour toute question concernant l'urbanisme et qui ne peut être répondu par téléphone ou par courriel. Un formulaire de demande de permis est disponible sur le site web de la municipalité, il suffit de le remplir et le retourner à la municipalité par courriel ou dans la boîte aux lettres de la municipalité.

Pour des informations sur vos taxes municipales, vous pouvez nous contacter par téléphone au 819 463-2261 poste 1 ou par courriel au admin@blueseas.ca.

Pour les paiements de taxes municipales, vous pouvez faire parvenir un chèque par la poste à la municipalité, faire un paiement en ligne via votre institution financière ou laisser un chèque dans une enveloppe avec la mention 'taxes municipales' dans la boîte aux lettres prévue à cet effet au bureau municipal.

Toutes les activités prévues dans la salle municipale sont annulées afin de prévenir la contamination des personnes et des lieux.

Vous serez informé de l'évolution de la situation via la page Face Book de la municipalité, de la radio CHGA et du site web de la municipalité.

Cette décision du conseil municipal se veut une mesure de prévention de la propagation du virus à nos citoyens et à nos employés municipaux.

Pour information durant les heures de bureau : 819-463-2261 poste 1 ou admin@blueseas.ca

Pour toute urgence 24/7: Christian Michel : 819-334-0660 ou dg@blueseas.ca

Pour dénoncer des regroupements : Sûreté du Québec : *4141 ou 819-449-4333

France Carpentier
Directrice générale adjointe

Avis 2020-229